

EN COMMUN

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE, DE LA VILLE ET DU CCAS

HIVER 2024 - NUMÉRO 27

montpellier
méditerranée
métropole



ccas

LA MOSSON SE TRANSFORME AVEC VOUS

*Transformons
ensemble!*

Le projet d'administration
de la Ville et de la Métropole
de Montpellier

6

PROJET
D'ADMINISTRATION :
UNE VISION
COMMUNE POUR
CONSTRUIRE
L'AVENIR

18

RENCONTRE AVEC
MÉRI GLUSHCHENKO,
AUXILIAIRE DE
PUÉRICULTURE

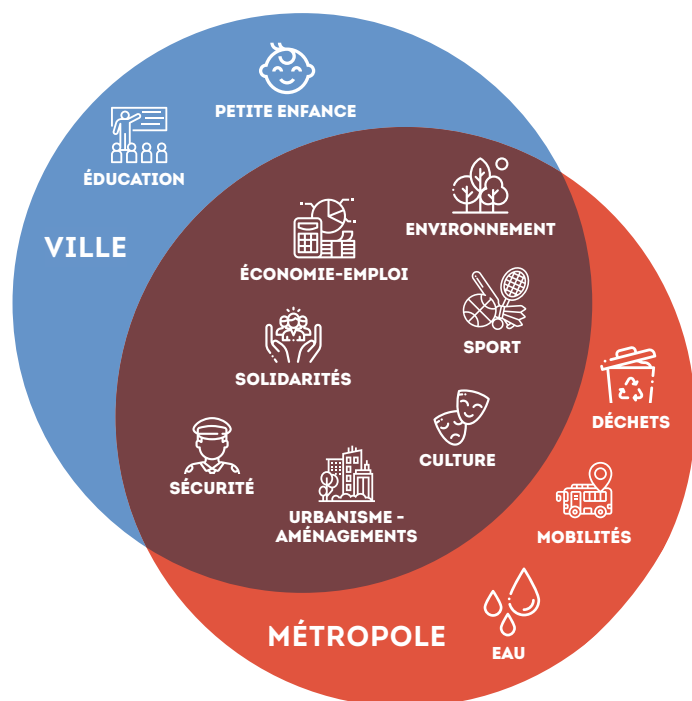
20

TOUS À VÉLO
AVEC LE PÔLE
MOYENS
GÉNÉRAUX

NOTRE IDENTITÉ

Bienvenue dans le magazine interne *EN COMMUN* HIVER n° 27 de la Métropole, de la Ville et du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Montpellier ! Notre administration mutualisée rassemble près de 8 000 agents. Ensemble, nous menons un projet ambitieux pour rendre le territoire plus écologique et solidaire afin qu'il soit au rendez-vous du défi du siècle : faire face au changement climatique tout en veillant au bien-être de ses habitants.

Nos missions



Notre territoire

31 communes

507 526 habitants

dans la Métropole⁽²⁾
dont 8 200 nouveaux arrivants par an

Plus grande métropole d'Europe à avoir instauré la **gratuité des transports en commun** depuis le 21 décembre 2023

305 743 habitants

à Montpellier⁽²⁾

7^e ville française⁽²⁾

Nos collectivités en chiffres

Près de

8 000 agents⁽¹⁾

employés par la
Métropole, la Ville
et le CCAS au
31 décembre 2022

**20 pôles,
6 missions
thématiques**

Âge moyen des agents :

47 ans⁽¹⁾

320 métiers⁽¹⁾

Les métiers les plus exercés

À la Métropole

- Chargé d'accueil en bibliothèque
- Assistant de gestion administrative
- Agent d'exploitation des équipements sportifs et ludiques

À la Ville

- Agent de restauration
- Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
- Assistant éducatif petite enfance

Au CCAS

- Aide à la personne et hôtellerie
- Aide-soignant
- Animateur auprès des personnes âgées



(1) Fonctionnaires, agents contractuels sur emploi permanent et sur emploi non permanent – sources rapports sociaux uniques 2022. (2) Source INSEE.

OLIVIER NYS

Directeur général des services Ville et Métropole de Montpellier

Chères et chers collègues,

En cette fin d'année 2024, notre pays traverse une crise institutionnelle majeure.

Alors que la dette publique atteint des niveaux records et que la conjoncture économique hésite entre le maussade et le morose, l'année 2025 démarrera sans budget de l'État voté.

Pour autant, quelles que soient les mesures qui seront prises par le nouveau gouvernement, elles exigeront des baisses d'allocations et envisageront des ponctions financières sur les plus grandes collectivités locales, dont la Métropole et la Ville de Montpellier.

C'est pourquoi, tout au long de l'automne, le travail d'élaboration budgétaire s'est poursuivi afin de prendre en compte cette très forte contrainte tout en continuant de répondre au mieux aux besoins de notre territoire et de ses habitants.

Le Maire-Président Michaël Delafosse a fixé le cap : le sort réservé aux collectivités locales, et à Montpellier en particulier, est injuste et douloureux, mais nous y ferons face de manière responsable, en évitant de sacrifier le service public et en continuant de protéger les plus vulnérables.

Car notre mission de service public est vitale pour ce territoire et ses habitants qui en ont un grand besoin tant les enjeux sociaux et environnementaux y sont essentiels. Nous tenons bien le cap des « 2 mandats en 1 » fixés par l'Exécutif depuis 2020, notamment dans le déploiement des grands projets.

À l'image de l'opération de rénovation et transformation urbaines sans précédent du quartier de la Mosson, un chantier unique et vertueux à la croisée des politiques et actions publiques, à retrouver en dossier principal de ce magazine.

Nous portons cette même ambition de transformation durable pour l'Administration et ses quelque 8 000 agents. Après la Métropole et la Ville en 2022, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Montpellier a lui aussi adopté son projet d'administration fin 2024. Un pas de plus afin de poursuivre et renforcer les collaborations entre nos 3 entités. À retrouver également dans cette édition hivernale.

Retour sur l'actualité, avancées en matière de Ressources humaines... Au fil des pages de ce nouveau numéro du magazine trimestriel destiné à tous les agents, vous aurez ainsi l'occasion de constater ces avancées et la vitalité de nos projets malgré le contexte difficile.

Je tiens à vous remercier très sincèrement pour le travail réalisé au quotidien qui permet à nos concitoyens de bénéficier d'un service public de grande qualité dont vous pouvez être fiers, mais aussi de porter des projets qui transforment le territoire

Très bonnes fêtes de fin d'année à vous et à vos proches !



« Merci pour le travail réalisé au quotidien qui permet à nos concitoyens de bénéficier d'un service public de grande qualité dont vous pouvez toutes et tous être fiers ! »

© Ludovic Séverac



LE PARCOURS D'ACCUEIL DES NOUVEAUX AGENTS

"Bienvenue"

Objectifs :

- anticiper et accompagner l'arrivée des nouveaux
- faciliter l'intégration
- simplifier les démarches pour l'agent accueillant

POUR LES AGENTS ACCUEILLANTS

Un parcours pour identifier les étapes en un clin d'œil

Une boîte à outils complète

- ☒ une check-list pour ne rien oublier
- ☒ un formulaire en ligne (besoins en informatique, mobilier, badge)
- ☒ des modèles personnalisables : emails, planning, mot de bienvenue de l'équipe...

POUR LES NOUVEAUX AGENTS

Un kit de bienvenue

- ☒ des infos pratiques pour découvrir son environnement de travail, notre fonctionnement
- ☒ des supports pour faciliter le quotidien

Un accueil institutionnel 2 fois par an

Explorer et échanger autour de stands thématiques

Je découvre sur l'intranet

Rubrique Mon espace RH > Nouveaux agents



2	QUI SOMMES-NOUS ? – Notre identité
3	NOTRE CAP – Édito du directeur général des services
5	EN VUE – Sommaire et agenda culturel
6-7	GRANDS PROJETS – Projet d'administration : une vision commune pour construire l'avenir
8-9	ACTUALITÉ – La chorale, un succès qui résonne ! ; Le CCAS lance son projet d'établissement et d'administration ; Mois de l'innovation : pour transformer, transformons-nous !...
10-11	ORGANISATION – Retour sur les conseils...
12-13	RESSOURCES HUMAINES – Mobilité professionnelle : faire circuler les énergies ; Dynamics, l'innovation au service de la santé des agents ; Campus du management : cap sur les nouveautés 2024/2025 ! ; Évaluation des risques : avec le « DUER », tout est plus clair
14-17	DOSSIER – La Mosson se transforme avec vous
18	COMPÉTENCES – Rencontre avec Méri Glushchenko, auxiliaire de puériculture
19	COMPÉTENCES – Sarah Kazaroff, fée des économies d'énergie !
20-21	COMPÉTENCES – Tous à vélo avec le pôle Moyens généraux
22-23	EN IMMERSION – Théâtre Jean Vilar, la Mosson côté scène
24	COMPÉTENCES – Nouveau serveur vocal au CCAS : « Vous avez du courrier ? Tapez 1 ! »
25	QUARTIER LIBRE – Christophe Lebourg : un illustrateur hors cadre
26	NOS ASSOS – La recette de l'Écolothèque ; les éditos du CASSC et du COSC
27	PAR ICI LES SORTIES – Vos Rendez-vous de la Com' interne

AGENDA

DÉCEMBRE 2024

> MO.CO. PANACÉE

Perrenial – Laura García-Karras
et *Défaillance du désir* – Aurélien Potier, jusqu'au 12/01

> MO.CO.

Parade, une scène française – collection Laurent Dumas, jusqu'au 12/01

> MUSÉE HENRI PRADES

Senteurs célestes, arômes du passé, jusqu'au 03/02

> PAVILLON POPULAIRE

Gisèle Freund, une écriture du regard, jusqu'au 09/02

> MUSÉE FABRE

Pierre Buraglio et Dominique de Beir « Accroc & caractère », du 07/12 au 02/03

JANVIER 2025

> ESPACE SAINT-RAVY

Loïse Doyen, du 11/01 au 02/02

> MUSÉE HENRI PRADES

Les Historiens du futur – Léo Fourdrinier, du 25/01 au 30/06

VOUS DÉMÉNAGEZ ? MERCI DE SIGNALER VOTRE NOUVELLE ADRESSE

Si vous allez changer d'adresse personnelle ou si vous avez oublié de la signaler à votre collectivité, transmettez vos nouvelles coordonnées :

> Pour mettre à jour votre adresse postale, renseignez le formulaire en ligne « Changement d'adresse » disponible sur l'intranet : **rubrique Nos ressources > Démarches internes**

Attention : le changement d'adresse est important à signaler pour régulariser votre situation administrative et recevoir EN COMMUN à votre domicile.



EN COMMUN N° 27 / HIVER 2024

Directeur de la publication : Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de Montpellier Méditerranée Métropole, président du CCAS. Directrice de la mission Animation managériale et communication interne : Sabine Torres. Responsable du service Communication interne et journaliste : Marjorie Salvage (contact : communication.interne@montpellier.fr). Journalistes : Isabelle Bonat-Luciani, Elsa Burette. Photo de couverture : Étienne Perra - Photos : Frédéric Damerdj, Sophie Gallezot, Manolo Lisse, Cécile Marson, Cloélia Perreau, Christophe Ruiz, Tom Sanselme, Ludovic Séverac, Shutterstock. Conception éditoriale : Alain Doudiès pour l'agence Institutions & Projets. Mise en page : Agence Scoop Communication – 15013-MEP – Impression et distribution : Chirripo, Tél. 04 67 07 27 70.

PROJET D'ADMINISTRATION : UNE VISION COMMUNE POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

Répondre à un projet de mandat ambitieux a exigé, dès 2020, d'engager une transformation profonde de nos collectivités ; c'est dans cette perspective que s'inscrit le projet d'administration mutualisé Ville et Métropole élaboré en 2022. « Ce projet repose sur cinq axes stratégiques, chacun décliné en dix chantiers, qui valorisent les projets portés par les services et les défis que nous relevons ensemble », explique Emma Moyen, chargée de mission à la Mission coordination interne (MCI) qui en a assuré la rédaction et la coordination. Sur le modèle du jeu Trivial Pursuit®, EN COMMUN vous invite à tester vos connaissances sur notre culture du « faire ensemble » pour garantir un service public de qualité.



AXE 1 : UNE ORGANISATION ET UN FONCTIONNEMENT RENOUVELÉS AU SERVICE DU PROJET DE MANDAT

Focus chantier 8 : Travailler ensemble en transversalité

Le projet de Boîte à idées opérationnelles au service de la transversalité (BOOST) repose sur l'idée que « tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». Il est sponsorisé par Olivier Merliaud, directeur général délégué, co-piloté par Laetitia Marin Alvarez de la mission Prospective, transformation & évaluation (MPTE) et Florence Tisseyre, directrice de la mission Coordination interne.

« Il s'agit de réfléchir de façon plus systémique pour éviter les doublons par exemple, et d'acquérir des réflexes en planification et en évaluation », explique Laetitia Marin Alvarez, consultante interne à la MPTE.

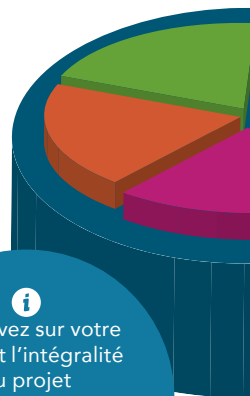
103 adhérents à la communauté de pratiques « BOOST Projets »,

9 rencontres en 2024,
Ambition : 1 000 cadres et encadrants impliqués.



© DR

Laetitia
Marin Alvarez



Retrouvez sur votre intranet l'intégralité du projet d'administration : rubrique Accueil > Projet d'administration



AXE 2 : UNE ADMINISTRATION GUIDÉE PAR LA PROXIMITÉ AVEC LE TERRITOIRE ET PAR LA QUALITÉ DE LA RELATION AUX USAGERS

Focus chantier 5 : Développer une culture commune de la qualité de la relation aux usagers

L'amélioration de l'expérience usagers se fonde sur le développement et la diffusion d'une culture commune grâce à un parcours de formation structuré. Maya Dulcire, chargée de pilotage au sein du pôle Relations aux usagers, aux habitants et engagement citoyen (Pruhec), explique : « Étalaé sur deux mois, le Campus accueil comprend 4,5 jours de fondamentaux et d'outils pratiques, suivis d'une phase d'essais pratiques. Ces temps sont essentiels pour les agents qui échangent sur les difficultés qu'ils rencontrent dans leur quotidien. »

100 agents formés depuis 2 ans avec une ½ journée de clôture avec remise de diplômes,

2024 : parcours ouvert aux agents du CCAS et aux communes de la métropole,
À venir : conférences dédiées aux métiers d'accueil.



© Toni Saneidme

Maya Dulcire



OLIVIER NYS,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES SERVICES

Notre projet d'administration "Transformons ensemble" intègre les défis de notre époque qui réclament une adaptation à un monde qui change de plus en plus vite, que ce soit techniquement, climatiquement ou encore socialement. Il concentre les actions et les projets que nous devons porter pour renforcer la transversalité entre les services et moderniser notre fonctionnement afin de nous saisir de tous ces enjeux majeurs. Nous sommes donc collectivement garants de sa réussite !



AXE 3 : L'AGENT AU CŒUR DE NOTRE ADMINISTRATION

Focus chantier 5 : Favoriser la cohésion d'équipe et mieux accueillir les nouveaux arrivants

Le nouveau parcours d'accueil commun à nos trois entités a été lancé le 16 décembre 2024. Il a été piloté par le pôle RH et la Communication interne, et co-construit avec des groupes d'agents, volontaires et engagés. « Ce dispositif vise à mieux accueillir et faciliter les démarches, à la fois pour l'agent qui accueille et pour le nouvel arrivant. Il favorise la bonne intégration de l'agent et le partage d'une culture commune », expliquent les deux co-pilotes du projet, Céline Baille, chargée de communication RH, et Sophie Cabirou, chargée de Communication interne.

2 accueils institutionnels par an,

Près de **470** agents accueillis en 5 éditions,

Objectif : fidéliser les agents en renforçant engagement et sentiment d'appartenance.



Céline Baille-Kramkimel
et Sophie Cabirou



AXE 4 : UNE ADMINISTRATION EFFICIENTE, INNOVANTE ET RESPONSABLE

Focus chantier 5 : Identifier et mettre en œuvre les marges de manœuvres financières

« La démarche "Marges de manœuvres" repose sur un dialogue de gestion étroit avec les pôles. Elle vise à réinterroger ce que nous faisons (révision de notre offre de service et de nos missions), et notre manière de le faire (recherche d'économies et de nouvelles recettes, ré-interrogation de nos modes de gestion...). Mon rôle est d'organiser des temps d'échanges et de coordonner tous les acteurs impliqués dans une logique d'évaluation collective », explique Camille Mathiot, directrice de la mission Marges de manœuvres.

140 ateliers entre
l'équipe projet et les pôles,

530 pistes retenues,

Objectif : optimiser l'utilisation
efficiente de l'argent public.



Camille Mathiot



AXE 5 : L'EXEMPLARITÉ DE L'ADMINISTRATION

Focus chantier 1 : Veiller au respect des droits et obligations des agents

Laïcité, déontologie, valeurs : comment les agents de nos collectivités incarnent-ils l'administration chaque jour ? Dans un contexte de défiance envers les institutions, les agents sont en première ligne comme garants du service public. Des formations ont été menées afin de sensibiliser et former les agents afin qu'ils soient en capacité de s'approprier ce principe républicain et de garantir son application. Comme l'indique Olga Krompaszky, référente laïcité et déontologie : « Le respect de ces valeurs est notre ADN. Protéger nos agents, c'est protéger notre institution. »

3 000
agents formés en 2 ans,

UNE CHARTE
de déontologie en cours d'élaboration,

À venir : une cartographie des risques déontologiques.



Olga Krompaszky



© Tom Sanselme

LA CHORALE, UN SUCCÈS QUI RÉSONNE !

Chaque jeudi midi, une trentaine d'agents se retrouvent dans les locaux de l'Inset pour partager un moment convivial et joyeux autour du chant. Lancée à la rentrée de septembre, cette initiative fait l'unanimité : un vrai plaisir collectif pour décompresser et chanter ensemble ! Animée par Anne-Sophie Dumotier, cheffe de chœur et professeure de chant, cette activité est un rendez-vous simple et chaleureux qui apporte une belle énergie à la semaine.

LE CCAS LANCE SON PROJET D'ÉTABLISSEMENT ET D'ADMINISTRATION

Mi-octobre, le CCAS de Montpellier a voté son projet d'établissement et d'administration 2024-2028, visant à relever des défis majeurs : croissance démographique, inégalités, vieillissement, familles monoparentales, etc. Fruit d'une démarche participative, ce projet est structuré en deux axes : répondre aux grands enjeux des politiques publiques et optimiser la performance de l'organisation par un fonctionnement en mode projet et un management agile. Il comprend 29 actions pour mieux répondre aux besoins du territoire, clarifier l'offre de services et renforcer les partenariats. Portée par la directrice générale Géraldine Malatier, cette initiative marque une nouvelle dynamique pour un territoire plus inclusif et solidaire. Bravo à toutes les équipes mobilisées !

i Plus d'infos sur votre intranet :
[rubrique Notre organisation > Le CCAS](#)



© Tom Sanselme

MOIS DE L'INNOVATION : POUR TRANSFORMER, TRANSFORMONS-NOUS !

« Pour des services publics plus proches, plus simples et plus efficaces » : c'était le thème de la 11^e édition du Mois de l'Innovation publique (MIP) qui s'est tenue du 4 au 30 novembre 2024 dans toute la France. À Montpellier, les membres du réseau OASIS ont organisé divers événements à destination de tous les agents de la sphère publique de notre territoire. L'ambition commune ? « Pour transformer, transformons-nous ! »

Deux événements majeurs et de formats innovants ont été proposés à tous les agents des trois fonctions publiques (État, territoriale, hospitalière) :

- Un forum ouvert le vendredi 8/11 au CHU de Montpellier pour « Identifier nos défis de transformation » (équipe en photo) ;
- Un sprint créatif le jeudi 28/11 à l'hôtel de ville de Montpellier pour « Imaginer les solutions face aux défis de transformation ».

« Ensemble, il s'agit de collaborer autour des enjeux de transformation et d'innovation publique », précise Benoît Zenou, directeur de la mission Prospective, transformation & évaluation (MPTE) de la Ville et de la Métropole.





© Ludovic Séverac

BIENVENUE AUX NOUVEAUX AGENTS

Lundi 2 décembre 2024 s'est tenue la 5^e édition de l'accueil institutionnel des nouveaux agents – titulaires, stagiaires ou contractuels –, ayant intégré nos trois entités depuis juin. Une centaine d'entre eux ont participé aux diverses activités proposées dans l'après-midi, sans oublier les animations de cohésion d'équipe. Nouveauté : un parcours d'accueil et formation dédié aux apprentis et à leurs maîtres d'apprentissage. « *C'est mon premier jour dans la collectivité et j'apprécie vraiment cet accueil* », témoigne Léandro Giacalone, nouveau chargé de mission Risques et transition écologique au sein du pôle Moyens généraux. Le plus ? Les stands éco-gestes : « *Ils démontrent l'engagement et la dynamique qui m'ont attiré dans cette collectivité* ». Merci aux 60 agents mobilisés en interne pour accueillir les collègues, concevoir les supports signalétiques des stands, préparer les kits d'accueil ou configurer les installations techniques !

HANDICAP ET INCLUSION

En 2020, la Ville et la Métropole ont signé une convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), qui a été renouvelée pour la période 2024-2026. À la clé, des actions concrètes visant à promouvoir l'inclusion et améliorer les conditions de travail des personnes en situation de handicap.

À l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) qui s'est tenue du 18 au 24 novembre, le pôle Ressources humaines (PRH) a organisé un forum intitulé « Libérer le pouvoir de la diversité par l'inclusion ! ». L'occasion

pour les agents de nos collectivités d'interagir autour des enjeux de l'inclusion professionnelle avec un format innovant alliant conférence, ateliers et théâtre-forum.

Nos collectivités ont également développé des solutions afin de répondre aux besoins des agents et de promouvoir une culture inclusive : ressources dédiées, aménagements individualisés, formations collectives, etc. Autant d'initiatives qui s'inscrivent dans le déploiement du plan d'action Diversité et égalité professionnelle.

i Plus d'infos sur l'intranet : rubrique [Mon espace RH > Qualité de vie au travail > Handicap au travail](#)



© Tom Sanselme

TOUT CE QUI CHANGE POUR LES AGENTS AU 1^{ER} JANVIER 2025

Qui dit nouvelle année dit bonne résolutions... et nouveautés dans votre vie professionnelle ! Quelques exemples des principaux changements à venir dans nos trois entités à partir du 1^{er} janvier :

- ✓ Évolution de la protection sociale complémentaire (PSC) avec la mise en place d'un contrat collectif pour le risque prévoyance (= maintien de salaire) permettant de :
 - bénéficier d'une participation de vos collectivités à hauteur de 50 à 60 % des cotisations ;
 - d'augmenter la participation employeur mensuelle aux complémentaires santé labellisées.
- ✓ Nouvelles mesures du Plan de mobilité employeur (PDME) avec l'évolution tarifaire des forfaits de stationnement, le prêt gratuit de vélos à assistance électrique, etc.
- ✓ Dématérialisation de nouveaux formulaires RH et, pour le CCAS, des entretiens professionnels (CREP)...

i Retrouvez tous les changements à venir pour les agents de la Métropole, de la Ville et du CCAS sur l'intranet



RETOUR SUR LES CONSEILS...

Ils rythment les ambitions et missions de nos collectivités : les conseils de la Métropole et de la Ville se tiennent tous les deux mois environ, abordant les dossiers stratégiques de nos territoires. L'occasion pour *EN COMMUN* de faire un focus sur les dossiers phares des conseils des 8 et 15 octobre derniers.

URBANISME : UNANIMITÉ POUR LA SOLIDARITÉ INTERCOMMUNALE

Après 7 années de concertation et de co-construction avec les 31 communes de la Métropole, le Plan local d'urbanisme intercommunal – Climat (PLUi-C) a été adopté le 8 octobre 2024 à l'unanimité des maires.

Le PLUi-C est un document d'urbanisme qui définit les règles d'aménagement et d'utilisation des sols à l'échelle d'une intercommunalité, permettant ainsi une planification plus cohérente et coordonnée. Le terme Climat intègre les enjeux climatiques dans la planification urbaine et territoriale, en mettant notamment l'accent sur la modération de la

consommation foncière avec un objectif de réduction de moins 50 % par rapport à la décennie précédente.

Fruit d'une co-construction avec les 31 communes, le PLUi-Climat incarne une solidarité intercommunale. Respectant les singularités locales, il prépare un avenir durable pour le territoire. « Ce projet, creuset des politiques publiques, a mobilisé près de 60 collaborateurs de la Métropole, notamment sous l'impulsion de Caroline Friol et de la direction de la Planification territoriale », souligne Anne Ringlet, directrice du pôle Développement urbain.

Un projet solidaire et sobre en réponse à la croissance démographique :

- ✓ 2/3 des surfaces sont préservées de l'urbanisation et sanctuarisées en zones agricoles ou naturelles,
- ✓ Plus de 1 500 hectares d'espaces boisés ou verts protégés,
- ✓ 56 orientations d'aménagement et de programmation pour encadrer les opérations,
- ✓ Fin de l'urbanisation à la parcelle au profit d'un urbanisme de projets.

 Plus d'infos sur montpellier3m.fr/plui



MUTUELLE COMMUNALE OUVERTE À TOUS LES AGENTS

La Ville s'y était engagée : les Montpelliéraines et Montpelliérains peuvent bénéficier depuis le 14 octobre d'une mutuelle communale. Cette complémentaire santé a été créée pour proposer aux Montpelliérains un panel d'offres accessibles à toutes et tous, à prix solidaires. Il s'agit d'une mesure phare du bouclier social mis en œuvre par la municipalité, répondant à trois objectifs principaux :

- garantir une meilleure couverture santé de la population,
- renforcer l'accès à la santé et aux soins,
- améliorer le pouvoir d'achat.

Cette nouvelle offre est également ouverte aux agents de la Métropole, de la Ville et du CCAS, que vous résidiez ou non à Montpellier. Vous pouvez ainsi bénéficier de contrats

négoiés dans le cadre de la mutuelle communale. À noter que vous restez libres de choisir la mutuelle communale ou une mutuelle labellisée, et pouvez demander la participation employeur

(en fournissant une attestation délivrée par la mutuelle).

 Plus d'infos sur l'intranet : rubrique [Mon espace RH > Santé > Mutuelle et prévoyance](#)



© Cécile Manson

PLAN DE MOBILITÉ 2032 : UN PLAN AMBITIEUX POUR LA MOBILITÉ DURABLE



© Cécile Manson



© Frédéric Damerjii

Sous l'impulsion de Julie Frêche, vice-présidente en charge des Mobilités, la Métropole avance vers une mobilité durable grâce à un nouveau Plan de mobilité à l'horizon 2032. Ce cadre stratégique vise à faciliter les déplacements tout en réduisant l'impact environnemental, grâce à une approche inclusive et écologique.

Une concertation citoyenne riche et constructive a recueilli 150 contributions, exprimant des attentes clés : transports publics renforcés, meilleures infrastructures cyclables et diminution de la place de la voiture en ville.

Le projet s'articule autour de deux priorités : l'accessibilité pour tous, avec la gratuité des transports publics, et une mobilité décarbonée pour apaiser les espaces urbains.

Des consultations officielles et une enquête publique prévues en 2025 permettront d'affiner ce plan ambitieux, visant une métropole plus verte, apaisée et accessible à tous.

PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES AGENTS DANS LE CADRE DE L'EXERCICE DE LEUR MISSION

Face à l'augmentation des incivilités et violences touchant les agents, nos collectivités s'engagent pour préserver la santé et la sécurité de leurs collaborateurs. Ce cadre d'actions vise à répondre à un double enjeu : protéger les agents victimes d'agressions, qu'elles soient externes ou internes, et moderniser les pratiques professionnelles face à un contexte de travail évolutif.

Des dispositifs concrets pour prévenir et intervenir : parmi les mesures phares, le dispositif interne de signalement

permet aux agents de déclarer des violences ou discriminations. Un kit d'information et des ateliers de sensibilisation ont également renforcé la prévention. En cas d'agressions externes, des procédures d'accompagnement, incluant soutien psychologique, dépôt de plainte simplifié et protection fonctionnelle, sont déployées.

Par ailleurs, à l'horizon fin 2025, la collectivité finalisera le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), renforcera

la formation des managers sur les incivilités et généralisera les dispositifs de sécurité (alarmes silencieuses, ergonomie des espaces d'accueil, etc.). Une campagne de communication viendra accompagner ces avancées pour informer l'ensemble des agents.



© Shutterstock

EN SAVOIR PLUS :

Retrouvez toutes les infos, délibérations et vidéos des différents conseils municipaux et métropolitains à la Une de l'intranet : rubrique Toutes les Actus, et sur le site encommun.montpellier.fr

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE : FAIRE CIRCULER LES ÉNERGIES

Responsable du service Vie quotidienne au sein du pôle Relation aux usagers, aux habitants et engagement citoyen (Pruhec), Rémi Thiébaud encadre une soixantaine d'agents répartis sur six sites. Afin d'accompagner la conduite du changement impulsée au sein de son service, un plan d'action a été mis en œuvre avec le soutien du pôle Ressources humaines (PRH). Parmi les axes forts, l'objectif était d'anticiper l'usure professionnelle en accompagnant les agents qui le souhaitaient dans leur mobilité professionnelle. Retour sur une approche collective gagnante.

EN COMMUN :

Quel diagnostic aviez-vous posé avant de solliciter le pôle Ressources humaines (PRH) ?

Rémi Thiébaud : 1 agent sur 2 du service Vie quotidienne a plus de 10 ans d'ancienneté. Il était important d'identifier ceux qui s'y sentent bien, et ont toute vocation à y rester, et ceux qui peuvent exprimer une souffrance au travail mais ne sont peut-être pas conscients de leur désir de bouger, ou qui ont une appréhension à quitter un service dans lequel ils ont leurs habitudes. L'idée était qu'ils puissent être accompagnés, s'ils en avaient le souhait, dans leur mobilité professionnelle. C'est en ce sens que nous avons sollicité le PRH.

Quelle solution vous a été proposée ?

Après un échange avec les responsables de notre GRH de rattachement (*pôle RH de proximité, ndlr*), nous avons été contactés par le service Mobilité et accompagnement professionnel du PRH qui a été pleinement à notre écoute. Laura Gasque et Maghnia Sayah, les deux chargées de mission Mobilité professionnelle, ont pris en charge ce dossier afin de co-construire une action dédiée avec mon adjoint, Jean-François Beurois, et moi-même. Une information collective a ainsi été proposée le 5 septembre à l'hôtel de ville. Une quinzaine d'agents issus de l'ensemble des sites d'accueil y ont participé. Ce temps d'échanges privilégié a permis de proposer un tour d'horizon complet des acteurs



Rémi Thiébaud, responsable du service Vie quotidienne au sein du pôle Relation aux usagers, aux habitants et engagement citoyen (Pruhec).

© Tom Sanselme

et des dispositifs mobilisés pour les accompagner dans leur évolution professionnelle.

Comment cette initiative a-t-elle été perçue ?

Elle a été très appréciée ! Tous les sujets ont été abordés, de la présentation des tests pour développer ses compétences jusqu'aux nouveaux ateliers internes pour réussir son évolution professionnelle, et pour lesquels des places ont été réservées pour les agents intéressés. Les interventions de Nadia Bey au titre du conseil en mobilité et d'Emmanuel

Clerc pour le volet formation ont motivé les participants. Le témoignage d'une agente qui a rejoint le BIC (*Business & Innovation Centre, ndlr*) avec succès après 15 ans passés ici a également été très bien perçu. Nous sommes ravis que le service Mobilité et accompagnement professionnel ait mis les moyens pour être, avec nous, partie prenante de cette dynamique de changement et faire circuler les énergies !

i Pour bénéficier d'une information collective « Mobilité professionnelle » au sein de votre pôle/service, contactez votre GRH de rattachement.

DINAMICS, L'INNOVATION AU SERVICE DE LA SANTÉ DES AGENTS

Lancé par la Ville et la Métropole, en partenariat avec les sociétés InnovBiotech et Predia, et avec l'appui du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Montpellier, Dynamics est un projet pilote à destination des agents de la collectivité. L'ambition : prévenir le risque de maladies « cardiométaboliques » qui représentent la première cause de mortalité dans le monde et la première chez la femme en France.

Dynamics s'inscrit dans une démarche collaborative inédite d'amélioration de la qualité de vie au travail et de la santé des agents, dans le cadre de la dynamique MedVallée, via le dépistage de la résistance à l'insuline. Ce facteur de risque commun et précoce des maladies cardiométaboliques est en effet décelable 10 à 15 ans avant l'apparition de ces pathologies très graves voire mortelles (maladies cardiovasculaires, diabète de type 2, certains cancers...) et, surtout, il est

réversible. Grâce au projet Dynamics, 2 000 agents volontaires peuvent bénéficier d'un dépistage gratuit grâce au Test IDIR®. Cette innovation montpelliéraine – une première mondiale ! – a été développée par l'équipe de recherche dirigée par Franck Molina, l'un des ambassadeurs de MedVallée. Par la suite, les agents participants auront également accès gratuitement à l'application Predia, un outil tout-en-un pour un suivi santé personnalisé au quotidien.



© DR

i Plus d'infos sur votre intranet : rubrique Mon espace RH > Qualité de vie au travail > Outils de la prévention > Dynamics – dépistage du risque de maladies cardiométaboliques

CAMPUS DU MANAGEMENT : CAP SUR LES NOUVEAUTÉS 2024/2025 !

En septembre dernier, 132 cadres et encadrants de la Ville, de la Métropole et du CCAS ont intégré la 4^e promotion du Campus du management 2024/2025 « Serge Fleurence ». Autant de compétences clés qui vont servir le collectif !

Créé en début de mandat suite à un portage fort de l'Exécutif et opéré par le pôle Ressources humaines (PRH), le Campus propose à tous les managers de nos collectivités – quel que soit leur grade A, B ou C – des modules de formation internes afin d'enrichir leurs compétences tout en développant une culture managériale commune.

Parmi les nouveautés 2024/2025 :

- Un parcours de formation renforcé pour les managers ayant

des responsabilités importantes par la taille ou la complexité du service à gérer ; cette offre sera ouverte aux membres du Codir élargi début 2025 ;

- Le déploiement de nouveaux modules optionnels innovants : le codéveloppement, être acteur d'un jury de recrutement, etc.

i Plus d'infos sur votre intranet : rubrique Mon espace RH > Formation et évolution professionnelle > Intégrer le Campus du management

ÉVALUATION DES RISQUES : AVEC LE « DUER », TOUT EST PLUS CLAIR

Le document unique d'évaluation des risques (DUER) est un inventaire écrit des risques, imposé à tout employeur. Depuis plusieurs mois, une importante mise à jour de ce document unique est menée au sein de nos collectivités grâce à l'engagement du service Qualité de vie au travail/Prévention (QVT) piloté par Olivier Jocteur-Monrozier au sein du pôle Ressources humaines.



© Cécile Manson

i Pour en savoir plus sur cette mise à jour majeure du document unique d'évaluation des risques



LA MOSSON SE TRANSFORME AVEC VOUS

ÉCRÊTAGE DE LA TOUR D'ASSAS : UNE DATE HISTORIQUE

Admirer Montpellier du haut du 22^e étage de la tour d'Assas une dernière fois, pour mieux ouvrir grand les yeux sur l'avenir... Le 23 septembre, une nouvelle étape décisive de la transformation du quartier de la Mosson était lancée.

Promesse tenue ! Attendue de longue date, la démolition de la tour d'Assas a été officiellement lancée le 23 septembre par Michaël Delafosse en présence de l'équipe projet de la mission Mosson Cévennes, des élus, des services de l'État, des représentants des bailleurs sociaux et des collaborateurs d'Altémed dont le futur siège sera implanté au cœur du quartier. La délégation a ensuite rejoint l'Espace Gisèle Halimi pour les signatures croisées du Contrat de ville 2024-2030, du renouvellement de la convention de la Cité éducative Montpellier Mosson (CE2M) et du partenariat renforcé dans le cadre

du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

LIER L'HUMAIN ET L'URBAIN

Portés par une volonté politique forte, tous les dispositifs sont alignés au service de ce véritable projet de territoire. À l'image de l'écrtage de la tour d'Assas – une démolition exemplaire qui s'achèvera au printemps prochain –, des opérations de renouvellement urbain d'une ampleur inédite sont engagées pour :

- ✓ améliorer et diversifier le logement,
- ✓ renforcer l'accès aux transports et aux équipements publics,
- ✓ restructurer l'offre éducative avec l'implantation de nouveaux établissements,
- ✓ développer les activités économiques et l'emploi,
- ✓ valoriser les espaces naturels,
- ✓ cultiver vivre-ensemble et tranquillité publique.

Des investissements massifs – qui en font le second poste d'investissement après les mobilités – sont mobilisés pour transformer durablement le cadre de vie des habitants, favoriser la mixité sociale et renforcer l'attractivité des quartiers ouest de la ville.



© Cécile Manson

UNE APPROCHE MULTIDIMENSIONNELLE

« C'est un moment fort pour les 24 000 habitants du quartier et les acteurs locaux. Et un aboutissement pour toute l'équipe projet dédiée Ville, Métropole et SERM-SA3M⁽¹⁾ – dont la mission Mosson Cévennes assure la coordination –, engagée dans ce projet très ambitieux en matière de transformation urbaine », souligne Valérie Pacault, cheffe de projet renouvellement urbain et directrice adjointe de la mission au sein du pôle Développement urbain (PDU). « En jouant ce rôle de coordonnateur, nous travaillons en transversalité avec les chefs de projet des directions métiers dans une approche multidimensionnelle innovante et porteuse de sens. Et c'est une fierté de voir les chantiers se concrétiser ! »

(1) Société d'équipement de la région montpelliéraine et Société d'aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole



Valérie Pacault, cheffe de projet renouvellement urbain et directrice adjointe de la mission au sein du pôle Développement urbain (PDU).

Plus de 500 millions d'euros d'investissement ! Le quartier de la Mosson, comme celui des Cévennes, fait l'objet d'une transformation urbaine sans précédent portée par la Ville et par la Métropole de Montpellier, avec le soutien de leurs partenaires. Rénovation urbaine, politique de la ville, éducation, sport... Coup de projecteur sur quelques actions parmi les plus emblématiques mises en œuvre par les agents de nos collectivités au service de cette métamorphose hors norme.

LES CHEFS DE PROJET TERRITORIAUX, FERS DE LANCE DU CONTRAT DE VILLE 2024-2030

Responsable du service politique de la ville au sein du pôle Solidarités, Olivier Giraudeau a vu son équipe renforcée avec le recrutement de chefs de projets territoriaux. Cette organisation innovante, inspirée de la mission Mosson Cévennes dirigée par Emmanuel Guillermo, est l'une des nouveautés du Contrat de ville « engagements quartiers 2030 ».

Le nouveau Contrat de ville se distingue par une volonté affirmée de s'appuyer sur des projets élaborés en lien direct avec les habitants et adaptés aux spécificités de chaque quartier. L'objectif est de rétablir l'égalité entre les territoires urbains en rendant plus lisible et visible la politique de la ville, pour les habitants comme pour les services en interne. « Ces projets de quartier constituent les feuilles de route des 5 chefs de projets territoriaux déployés sur les 10 quartiers prioritaires de la ville (QPV), dont celui de la Mosson », précise Olivier Giraudeau, soulignant la satisfaction qu'il a

eue, en tant que chef de service, à pouvoir recruter toute son équipe.

UNE VISION À 360°

Travaillant en transversalité, les chefs de projets territoriaux coordonnent l'ensemble des politiques publiques portées par les directions opérationnelles en interne afin qu'elles soient plus efficaces. « Ils travaillent également en lien étroit avec les partenaires institutionnels (État, Région, Département, CAF et bailleurs) et font remonter les informations de terrain auprès du maire. Cette vision à 360° de tous les sujets place l'humain au cœur de nos missions. »



© Tom Sanselme

De gauche à droite : Vianney Aubert* (Cévennes, Petit Bard-Pergola et Celleneuve), Eve Legé* (Mosson), Estelle Panné* (Aiguelongue et Croix d'Argent-Lemasson), Mathieu Violle* (Tournezy-Saint-Martin et Pompignane), Olivier Giraudeau (responsable du service), Thomas Pichon (adjoint au chef de service), Elham Hajibe (cheffe de projet partenariats), Julie North (assistante chargée de projets) et Jean-Baptiste Spire* (Gély-Figuerolles et Paul Valéry-Pas du Loup-Val de Croze). *chefs de projets territoriaux

[Plus d'infos sur \[contratdeville.montpellier3m.fr\]\(https://contratdeville.montpellier3m.fr\)](https://contratdeville.montpellier3m.fr)

ALTÉMED, ACTEUR DU CHANGEMENT

Pendant plusieurs décennies, Montpellier s'est développée vers la mer. À l'image du siège d'Altémed qui était, à l'époque, l'un des premiers immeubles édifiés dans le quartier naissant de Port Marianne. À nouveau pionnier, c'est au cœur de la Mosson que le groupe public – aménageur, bailleur social et énergéticien métropolitain – plantera son futur « vaisseau amiral » en 2027. Pour rappel, Altémed est né en 2022 d'un rapprochement entre la SERM/SA3M (aménageur et

énergéticien de la Métropole) et ACM Habitat (office public HLM métropolitain). La transformation du quartier de la Mosson est l'un des objectifs qui ont été fixés au groupe par son président, Michaël Delafosse, lors de sa création. C'est l'agence Ferrier Machetti Studio, basée à Paris et Shanghai, qui sera chargée de la construction de cette nouvelle « Folie architecturale du 21^e siècle ». Un programme ambitieux lancé par la Ville afin de stimuler l'innovation architecturale et faire rayonner son territoire.

L'HUMAIN AU CŒUR DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE

La transformation de la Mosson passe par ses habitantes et ses habitants, y compris les plus jeunes. Dans le cadre de l'ambitieux Plan école 2030 porté par la Ville, deux chantiers majeurs vont favoriser la mixité sociale et changer le quotidien : le pôle éducatif des Halles et le groupe scolaire Hypatie dont les 22 classes ouvriront à la rentrée 2025 à l'est du quartier. La construction de ces équipements publics s'appuie sur une approche humaine et collaborative, riche d'enseignement.



Lise Petauton, référente Patrimoine scolaire au sein du pôle Éducation.

Sur les murs du bureau de Lise Petauton, référente Patrimoine scolaire au sein du pôle Éducation, les projets prennent forme(s)... Loin des modélisations d'architecte, c'est toute la dimension humaine qu'elle dessine et relie. « Je suis chargée de la mise en œuvre de la maîtrise d'usage pour tous les projets de construction d'écoles. Je m'assure que les bâtiments scolaires soient adaptés aux besoins de celles et ceux qui vont les utiliser au quotidien », résume-t-elle. Lise participe à toutes les étapes du projet, du montage de l'opération jusqu'à l'accompagnement post-livraison. Elle est le trait d'union entre les services techniques de la Ville, les architectes, la SA3M et les « usagers finals » : personnel municipal, enseignants, enfants.

ATELIERS ET VISITES DE CHANTIER

La réussite de la transformation de la Mosson passe par une appropriation de ses habitantes et de ses habitants, en synergie avec des volontés politiques fortes : participation citoyenne et ville à hauteur d'enfant. Pour répondre à ces enjeux majeurs, de nouvelles approches sont déployées pour permettre aux usagers d'approprier l'idée du changement – qui sera radical –, de s'intéresser aux projets et de s'approprier les constructions. Les aménagements intérieurs du groupe scolaire Hypatie ont ainsi fait l'objet d'ateliers « mobilier » et « signalétique » avec l'architecte. « Un atelier de fabrication de briques de terre crue, animé par les architectes et les entreprises, a été organisé auprès de 150 enfants. Un succès, tout comme les visites de chantier ! », souligne Lise.

DES ÉQUIPES ENGAGÉES

Sur le terrain, cette approche est portée par les équipes municipales qui accompagnent les élèves au quotidien sur les temps périscolaires et extrascolaires, et s'emparent de la rénovation urbaine pour donner vie au Projet éducatif du territoire (PEDT), en particulier « la parole de l'enfant ». « Les choix d'animation et le conseil de quartier périscolaire de la Mosson permettent aux enfants d'être dans la co-construction, et pleinement partie prenante du développement de leur quartier », explique Monique Gallego, responsable de secteur Action éducative au sein du pôle Éducation.

i Plus d'infos sur le PEDT et le Plan école 2030 sur l'intranet : rubrique Notre organisation > Les 20 pôles > Éducation

La terre crue est l'un des matériaux utilisés dans la construction du futur groupe scolaire Hypatie.



PALAIS DES SPORTS PIERRE DE COUBERTIN, UNE RÉHABILITATION EXEMPLAIRE

Les équipements sportifs représentent, eux aussi, un atout majeur pour le quartier de la Mosson. Après l'inauguration de la Maison du Lac – Alice Milliat par Tony Estanguet en décembre 2022, la rénovation du Palais des sports Pierre de Coubertin illustre pleinement la forte volonté politique de rendre le sport accessible à tous, et l'investissement des agents de nos collectivités qui ont piloté avec succès ces opérations.



© Cloélia Perreau

© Frédéric Damerj

Construit au début des années 1990, le Palais des sports Pierre de Coubertin a fait l'objet d'une réhabilitation intérieure complète grâce à un investissement de plus de 6 millions d'euros. Inaugurée le 11 septembre dernier, cette réhabilitation d'une très grande technicité a nécessité 2 ans de travaux conséquents, de septembre 2022 à septembre 2024, avec deux maîtres-mots : modernisation et mise en accessibilité exemplaire du site.

DES ESPACES REVISITÉS

L'aire de jeu a été entièrement reconfigurée et la jauge spectateurs réduite de 4 000 à 1 800 places assises. De nouveaux espaces ont été créés (salle de stockage du matériel

sportif et des fauteuils handisport, salle d'échauffement, salle antidopage, salle VIP...) et doublés d'une mise aux normes pour mieux répondre aux besoins des fédérations sportives comme du grand public.

UNE FIERTÉ COLLECTIVE

« Notre rôle a consisté à être garants du respect du programme, dans les délais prévus et avec le budget alloué, tout en faisant en sorte que la maîtrise d'œuvre réponde au mieux aux besoins du pôle Sports et des usagers », précise Cloélia Perreau, chargée d'opération du service Maîtrise d'ouvrage construction au sein du pôle Patrimoine immobilier et sobriété énergétique (PISE).

GARANTIR UN ACCÈS « À TOUT POUR TOUS »

La réhabilitation de cet équipement vieillissant va notamment permettre de promouvoir et de développer la pratique handisport amateur comme élite. Les vestiaires, par exemple, ont été pensés pour l'accès des fauteuils dits « de compétition » dont le degré de carrossage (c'est-à-dire l'angle des roues arrière) peut rendre plus difficile la navigation dans des environnements étroits. Implanté dans le même périmètre, le centre nautique Neptune en cours de réhabilitation favorisera, lui aussi, la proximité, la cohésion et le lien social.

L'ESPACE GISÈLE HALIMI, UN LIEU UNIQUE

Portant avec fierté le nom d'une célèbre défenseuse de la cause des femmes, l'Espace Gisèle Halimi est un nouvel équipement métropolitain multi-services et de proximité implanté au cœur du quartier. Une journée inaugurale s'est tenue le 27 novembre pour célébrer, avec les habitantes et habitants du quartier, ce lieu unique sur notre territoire qui « incarne un nouveau modèle d'action publique de proximité », comme le rappelle Michaël Delafosse, maire de Montpellier.

i Plus d'infos dans votre magazine interne *EN COMMUN* « été 2024 – n°26 » (rubrique « En immersion ») et sur l'intranet : rubrique Notre organisation > Les 20 pôles > Solidarités > Espace Gisèle Halimi



© Cécile Marson

RENCONTRE AVEC MÉRI GLUSHCHENKO, AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Au sein des crèches, les auxiliaires de puériculture sont des piliers indispensables. Elles répondent aux besoins quotidiens des enfants, leur apportent des soins courants et participent aux activités d'éveil visant à leur développement. Rencontre avec la solaire Méri Glushchenko, auxiliaire de puériculture à la crèche Cléonice Pouzin, à Montpellier.



Tamara Aptziaouri, agente d'entretien, et Méri Glushchenko, auxiliaire de puériculture.

© Tom Sanselme

Fuyant la guerre en Ukraine, Méri est arrivée en France en août 2022 au volant de sa voiture. Elle n'aurait jamais imaginé être un jour auxiliaire de puériculture dans une crèche à Montpellier. Pourtant, grâce à sa détermination et son énergie positive, elle est aujourd'hui l'une des belles figures de l'établissement Cléonice Pouzin.

DE L'UKRAINE À MONTPELLIER : UN PARCOURS COURAGEUX

Méri est arrivée en France sans parler un seul mot de français. « Je devais utiliser Google Traduction pour me faire comprendre, c'était très difficile », évoque-t-elle très modestement. La Croix-Rouge lui obtient une formation de deux semaines, à l'issue de laquelle elle intègre la crèche en tant qu'agent d'entretien. Au bout d'un an, face à l'aisance dans ses échanges avec les enfants, Pascale Lépagney, directrice de Cléonice Pouzin, parvient à s'appuyer sur le diplôme

ukrainien de sage-femme de Méri pour créer une passerelle et faire en sorte qu'elle devienne auxiliaire de puériculture.

UN RÔLE QUI LUI TIENT À CŒUR

Aujourd'hui, Méri est pleinement investie dans son rôle auprès des enfants qu'elle considère comme les siens. « Être attentive et donner mon amour parce que les enfants ressentent tout. Ils sont tous différents et il faut comprendre chacun d'eux pour adapter notre approche. Je laisse mes soucis de côté pour les accueillir avec joie et aussi parce qu'ils sont ma joie », explique-t-elle. Que ce soit en préparant des activités, en les accueillant le matin ou en rassurant les parents en fin de journée, elle fait toujours preuve de douceur, de bienveillance et de joie. Sa collègue Tamara Aptziaouri, qui parle le russe, s'est proposée de l'accompagner pour cet entretien. Elle nous confie que Méri se rend à la crèche bien avant ses

horaires de travail pour prendre le temps de saluer tous ses collègues. « Oui, c'est vrai, dit Méri. Et puis sourire, c'est en France que je l'ai appris ! »

UN SOUTIEN ESSENTIEL DE LA CRÈCHE

Si Méri est aussi épanouie dans son travail aujourd'hui, c'est aussi en partie grâce à l'équipe qui l'entoure. « Pascale et toutes mes collègues ont été d'un soutien incroyable. Elles m'ont aidée à chaque étape, que ce soit pour la langue ou les démarches administratives. »

Méri progresse très vite grâce aux cours de français qu'elle suit deux fois par semaine après le travail. Elle s' imagine désormais construire son avenir à Montpellier : « Mes enfants sont heureux ici et je me sens bien entourée par mes collègues. Je suis très reconnaissante de ce qu'elles ont fait pour moi et de cette nouvelle vie. Ici, c'est ma seconde maison. »

SARAH KAZAROFF, FÉE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE !

Au sein du pôle Patrimoine immobilier et sobriété énergétique (PISE), Sarah Kazaroff est chargée de sensibiliser l'ensemble des agents de la Ville et de la Métropole aux économies d'énergie et d'eau. Focus sur les actions impulsées en interne pour concilier confort et sobriété des usages car, selon l'expression consacrée : « C'est pas Versailles ici »...

Après une première vie professionnelle dans la musique et l'événementiel – dont elle a gardé le goût du contact et un tempo à 200 pulsations par minute –, Sarah Kazaroff a suivi une formation en performance énergétique et énergies renouvelables avant de rejoindre la collectivité en septembre 2022. Son travail de sensibilisation, Sarah l'a d'abord axé sur les groupes scolaires. « Des visites ont été organisées avec les responsables techniques (RT, ndlr) afin de recueillir leurs ressentis et d'impliquer l'ensemble des agents, tous corps de métiers confondus, dans la démarche de sobriété énergétique portée par le PISE », explique-t-elle.

UNE MEILLEURE MAÎTRISE DES USAGES

Travaillant en transversalité avec les différents pôles, cette « messagère » comme elle aime se définir a depuis élargi son action en menant des campagnes de sensibilisation auprès des agents d'entretien de l'hôtel de ville et au sein des crèches, des Maisons pour tous, du siège de la Métropole ou encore des médiathèques depuis septembre dernier. « Mon but est d'allier confort et économies d'énergie. Et donc optimisation

technique pour que l'agent prenne en main les spécificités du bâtiment dans lequel il travaille et sache vraiment comment il fonctionne pour une meilleure maîtrise des usages. »

PARTAGER LES BONNES PRATIQUES

Outre la réalisation de visites techniques, ces interventions sur le terrain sont renforcées par différents outils de communication. À l'image des affiches de sensibilisation aux écogestes diffusées durant la saison de chauffe pour assurer le confort d'hiver de tous tout en adoptant au quotidien des réflexes simples (lire encadré). « J'ai aussi créé des stickers, des notices explicatives, des guides... L'idée est d'encourager le partage d'informations et de bonnes pratiques car nous sommes toutes et tous acteurs du changement et de la préservation des ressources. »

i Plus d'infos sur votre intranet : rubrique Nos ressources > Bâtiments et bureaux > Écogestes

LES BONS RÉFLEXES

- Le chauffage représente près de 40 % des dépenses en énergie pour les bâtiments Ville et Métropole : 19 °C, c'est la consigne température la plus adaptée pour allier confort et économies d'énergie.
- Pour renouveler l'air dans la pièce, quelques minutes suffisent : le reste du temps, évitez de laisser portes et fenêtres ouvertes durant la saison de chauffe.
- En fin de journée, éteignez les éclairages et n'oubliez pas les écrans : allumé toute l'année 24 h/24, un seul ordinateur peut coûter jusqu'à 100 € d'électricité par an.



© Frédéric Damerdj



Aude Mouly

© Tom Sanselme

TOUS À VÉLO AVEC LE PÔLE MOYENS GÉNÉRAUX

Vous souhaitez vous déplacer de façon plus écologique ? Faire des économies ? Optimiser vos trajets ? C'est le moment de vous (re)mettre en selle ! Focus sur les principales dispositions offertes aux agents avec Aude Mouly, responsable du service Prospective et administration du parc, et Jérôme Martinez, responsable du service Maintenance du parc et animation de la mobilité interne, au sein du pôle Moyens généraux (PMG), qui co-pilotent le développement des mobilités actives en interne.

Des demandes simplifiées

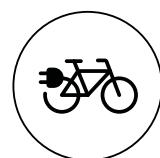
Le Plan de mobilité employeur (PDME) de la Métropole, de la Ville et du CCAS de Montpellier est actualisé depuis le 1^{er} juin 2024. Les formulaires pour bénéficier des différents dispositifs sont disponibles en ligne via l'intranet, pour les agents de la Ville et de la Métropole. « Deux guichets⁽¹⁾ ont aussi été créés pour recevoir les agents qui auraient besoin d'un accompagnement ou d'un poste informatique afin d'effectuer leurs démarches », précise Aude, également en charge de l'achat et de l'affectation des vélos aux services qui en expriment le besoin, à l'image de la Police municipale et sa brigade VTT (lire ci-dessous).

(1) Accueil de 9h à 12h et de 14h à 16h, du lundi au vendredi, à l'hôtel de métropole (1^{er} étage Junon, bureau 166) et à l'hôtel de ville (4^e étage Rive du Lez, bureau 4E22).



Prêt de vélo à assistance électrique (VAE)

« Pour adopter un nouveau comportement, des études démontrent que c'est sa répétition pendant au moins 21 jours qui permet d'en faire une habitude », souligne Jérôme. « Le nouveau dispositif de prêt de VAE gratuit pendant 60 jours permet aux agents de l'expérimenter sur la durée et, potentiellement, dans des conditions météo différentes. »



i Pour en bénéficier, vous devez :

- souscrire une assurance responsabilité civile pour vos trajets domicile-travail ;
- suivre une formation préalable obligatoire sur la conduite du vélo en ville. « Elle est assurée par les techniciens en mécanique de la cellule Cycle qui sont également chargés du maintien en qualité et en quantité des différents pools de la Collectivité », précise le responsable du service.

FOCUS SUR LA BRIGADE VTT

Fondée en 2002 au sein de la direction déléguée de la Police territoriale, la brigade VTT a été officiellement recrée en février 2023 sous la responsabilité de Jérémie Renard. Intégrée dans l'unité de proximité dirigée par Thierry Zerrouki, elle est composée d'agents volontaires pour lesquels le vélo est un outil de travail... et un véritable mode de vie.



© Manolo Lisse

Jérémie Renard, responsable de la brigade VTT, et Thierry Zerrouki, responsable de l'unité proximité, direction déléguée de la Police territoriale du pôle des Sécurités et de la tranquillité publique (PSTP).

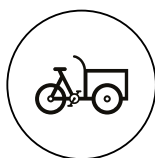
Nouvelles formations et atelier révision

Outre cette nouvelle formation sur les règles de base pour circuler en ville à vélo, une seconde formation axée sur l'entretien et les réglages est désormais proposée. « Nous avons eu des retours d'agents nous indiquant gérer au mieux leurs trajets en alliant vélo et transport en commun, ou voiture et vélo, etc. L'objectif de cette formation est de les autonomiser sur la gestion de leur vélo afin qu'ils puissent rouler en toute sécurité, sans hésiter à jouer la carte de l'intermodalité », résume Jérôme. Enfin, complète Aude, un troisième dispositif sera mis en place courant 2025 : « Les agents qui travaillent à l'hôtel de ville, à l'hôtel de métropole ou au CCAS pourront bénéficier d'une révision par vélo et par an offerte par la Collectivité. »



Les vélos-cargos en test

Sur le territoire métropolitain, le trafic routier est à l'origine de 58 % des émissions de gaz à effet de serre. Pour encourager les trajets professionnels à vélo, le PMG a déployé des pools partagés sur une dizaine de sites auxquels s'ajoute désormais une nouvelle alternative durable : la cyclo-logistique. « L'objectif est de promouvoir le vélo-cargo pour remplacer progressivement les petits véhicules utilitaires », explique Aude. Des expérimentations ont été lancées avec succès cette année sur le secteur de l'Écusson, par exemple, avec les agents du service Courrier ou ceux du service Jardins et espaces naturels. « Et le déploiement va s'intensifier en 2025 ! »



i Plus d'infos sur votre intranet : rubrique Nos ressources > Mobilités > Plan de mobilité employeur (PDME)
Pour accéder aux formulaires en ligne (prêt d'un VAE, formations...) : rubrique Nos ressources > Démarches internes
Voir la vidéo « Vélo-cargo : l'essayer, c'est l'adopter ! »



© Tom Sanselme

Jérôme Martinez

Moitié de chair moitié d'acier, les agents de la brigade VTT sont des cyclistes pas comme les autres. De 7h à 14h30 et de 13h à 20h30, deux vacations roulent sur l'échine de la ville, patrouillant au cœur de l'Écusson, du quartier Antigone et sur une partie du secteur Gambetta. « Nos missions incluent la prévention, la répression, le respect du code de la route et des arrêtés municipaux. Notamment l'arrêt de tranquillité publique, en application duquel nous avons réalisé 785 verbalisations cette année », indique Jérémie. « Au-delà d'être écologique et économique, résume Thierry, cette brigade offre une rapidité d'intervention unique dans l'Écusson. »

AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Les agents de la brigade VTT patrouillent sur l'aire piétonne, à l'allure du pas. « Cela permet d'être au plus près des administrés, des commerçants et des touristes, qui n'hésitent pas à solliciter les agents pour toutes formes de renseignements, mais aussi des personnes en grande précarité », apprécie Thierry. Outre une formation spécifique à la pratique du vélo en police municipale, chaque agent dispose d'un VTT et d'un vélo à assistance électrique (VAE) qui lui est propre. Cette organisation offre une grande réactivité, quelles que soient les conditions météo. « Le VAE est un atout, en particulier l'été quand le poids de l'équipement (gilet pare-balles, armement, etc.) s'ajoute aux fortes chaleurs... et qu'il faut intervenir en haut de la rue de l'Université ! », sourit Jérémie.



© Manolo Lisse

THÉÂTRE JEAN VILAR, LA MOSSON CÔTÉ SCÈNE

Situé à la Mosson, le Théâtre Jean Vilar est une véritable maison dédiée à la fois aux artistes et au public, animée par de véritables passionnés. À la manœuvre de ce théâtre municipal qui a fêté ses 30 ans en septembre dernier, une équipe dirigée par Frantz Delplanque et composée d'une dizaine d'agents soudés, pour qui le théâtre est un métier mais surtout un engagement. Unis par une vision commune et un esprit

de famille palpable, ils œuvrent pour offrir à la population montpelliéraine une culture accessible et exigeante. Chacun et chacune contribuent à l'articulation entre création et action culturelle via une programmation audacieuse, un soutien aux artistes, ainsi qu'un travail de démocratie culturelle qui renforce la participation de toutes et tous, et permet, *in fine*, de transformer l'individu en spectateur.



i Plus d'infos sur votre intranet :
rubrique Notre organisation > Les
20 pôles > Culture et patrimoine >
Théâtre Jean Vilar

L'équipe du Théâtre
Jean Vilar, à
Montpellier.

© Tom Sanselme



Jean-François Guiret, chargé de programmation artistique

« Je travaille à Jean Vilar depuis 20 ans avec une passion sans cesse renouvelée. Mon métier, c'est avant tout de repérer, aux côtés de Frantz (*Frantz Delplanque, directeur du théâtre, ndlr*), des artistes et des compagnies qui questionnent. Dès qu'un projet nous touche, je m'assure que tout est techniquement faisable en étroite collaboration avec le directeur technique. Ensuite, je bâtis le budget, rédige les contrats et, du premier rendez-vous au lever de rideau, je suis aux côtés des compagnies. Mon rôle est de rendre le théâtre accessible, ce moment où l'art rencontre le public et où chacun peut s'emparer de ce qu'il voit et le vivre pleinement. »

© Tom Sanselme

Esthelle Camelin, responsable billetterie

« En tant que responsable billetterie, une fois que la programmation a été définie et que la maquette du programme est faite, j'assure la mise en ligne de chaque événement, puis le suivi des ventes. Je vérifie ensuite les taux de réservation pour mobiliser tous nos efforts sur les spectacles en difficulté. Nos créations par exemple sont, de fait, inconnues du grand public ; aussi je veille particulièrement à ce qu'elles rencontrent le plus de monde possible. Je suis également régisseuse de recettes : je déclare les recettes de la billetterie et fais les virements au Trésor public. »



© Tom Sanselme

Maurice Chauderon, directeur technique

« J'évalue et je prépare la saison que Frantz établit. Je vérifie qu'on puisse jouer les pièces, j'étudie avec Jean-François (J.-F. Guiret, *ndlr*) le coût et le matériel. Jean Vilar étant un établissement recevant du public (ERP), je m'assure également de la conformité des locaux, veillant ainsi à la sécurité du public. Les saisons se préparent dès avril, et nous réajustons au fur et à mesure avec les compagnies. Tout est organisé pour que les compagnies arrivent dans les meilleures conditions. Nous sommes une équipe de 3 personnes : Julien Béné est le régisseur général et plateau, Cédric Rolland le régisseur lumière, et moi-même. Ici, on est des passionnés avec cette idée qu'on participe à quelque chose qui est important pour nous et qui l'est aussi pour le public. »



© Tom Sanselme

Maguelone Astruc, responsable du service des publics

« Sous l'impulsion du directeur, nous avons développé une action culturelle forte pour les habitants du quartier. Mon rôle est de coordonner et piloter à la fois la communication, la médiation culturelle et le service éducatif, en synergie avec Elsa Bressand et Anne-Laure Loubris. Nous avons créé le projet "La Petite Scène", un espace dédié aux partenariats avec les associations du quartier. Les créations partagées me tiennent particulièrement à cœur : chaque année, nous montons un spectacle avec des habitants du quartier, accompagnés par des artistes professionnels. Nous les accueillons en résidence de l'automne au printemps, avec des ateliers hebdomadaires jusqu'à la représentation finale. Ce projet, très apprécié des spectateurs, crée des moments de partage uniques. »



© Tom Sanselme

Ilham Agous, Coordinatrice administrative et comptable

« J'ai en charge la gestion du personnel et les finances. Côté ressources humaines, je m'occupe des plannings de présence des agents pour les soirées, ce qui inclut les ouvreurs, le personnel de sécurité ainsi que le personnel administratif. Côté finances, je gère le budget du prévisionnel jusqu'à sa consolidation. Je suis un peu le couteau suisse du théâtre avec le suivi administratif global du théâtre sous la responsabilité de Philippe Grongnet, le directeur adjoint. Ce quotidien au service du public est riche de rencontres. Nous sommes une petite équipe mais une grande famille ! »



© Tom Sanselme

NOUVEAU SERVEUR VOCAL

« VOUS AVEZ DU COURRIER ? TAPEZ 1 ! »

Le Centre communal d'action sociale de Montpellier (CCAS) vient de mettre en place un service novateur pour les personnes à qui il offre une domiciliation postale car n'ayant pas d'adresse stable : un serveur vocal gratuit leur permettant de savoir si elles ont du courrier à retirer en complément de leur obligation à se présenter physiquement tous les trois mois. Une initiative qui témoigne d'une politique volontariste du CCAS à destination des personnes en situation de précarité tout en optimisant la gestion des flux au sein de ses services.

RÉPONDRE À UN BESOIN LOGISTIQUE ET HUMAIN

La domiciliation postale permet aux personnes sans domicile stable d'obtenir une adresse pour recevoir leur courrier. En moyenne, le service Plateforme accueil, au sein de la direction Accueil, information, conseil et orientation (Daico) du CCAS de Montpellier, reçoit environ 300 courriers par jour référencés et classés, pour lesquels 180 passages journaliers des domiciliés sont enregistrés. Face à un afflux constant, le serveur vocal interactif permet aux personnes domiciliées d'appeler un numéro pour vérifier si elles ont du courrier à retirer. « À Montpellier, nous avons toujours opté pour une politique d'accueil sans rendez-vous, avec très peu de contraintes administratives pour les usagers, précise Leïla Etienne, cheffe de service Plateforme accueil au sein de la Daico. Nous voulons faciliter l'accès aux droits en étant le plus ouvert possible. C'est une véritable amélioration pour tout le monde : les usagers gagnent du temps et nous, les agents, nous pouvons mieux nous concentrer sur un accueil individualisé. »

UNE MISSION AU CŒUR DE L'ACTION SOCIALE

L'enjeu principal est d'accompagner les personnes les plus vulnérables, qu'elles soient à la rue ou hébergées de manière précaire. Les 14 agents du service Plateforme accueil sont ainsi formés pour détecter toute situation de vulnérabilité et orienter les usagers vers les dispositifs adaptés. « Notre rôle ne se limite pas à fournir

une adresse, ajoute Leïla. Nous nous assurons aussi que les enfants des familles domiciliées soient scolarisés, que les personnes aient accès aux soins. Nous balayons l'ensemble des droits sociaux pour être un véritable relais entre les usagers et les services sociaux ou médicaux. À Montpellier, on a à cœur de jouer le jeu de la facilitation. » Au-delà de l'aspect

technique, le nouveau serveur vocal illustre la politique du CCAS de l'action « d'aller vers » les publics qui en ont le plus besoin, et sa volonté de faciliter l'accès à tous les services. Sentinelle des fragilités, le CCAS de Montpellier continue d'adapter son offre pour mieux répondre aux réalités sociales locales et faire de Montpellier un territoire plus solidaire et fraternel.



De gauche à droite : Magloire Bidounga, chargé d'accompagnement administratif, Christiane Coll, agente d'accueil, Moinabahati Abdou, agente d'accueil, Leïla Étienne, cheffe de service.

CHRISTOPHE LEBOURG :

UN ILLUSTRATEUR HORS CADRE

Originaire de Normandie avec en poche un solide parcours dans l'animation, Christophe intègre la Ville de Montpellier en 2011 en tant qu'animateur. Depuis 8 ans, il est le directeur de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) Aiguelongue. Il a trouvé un équilibre entre son travail, riche de relationnel tant avec les équipes qu'avec les enfants, et sa passion, sans doute l'un des sillons de son ADN : l'illustration.

UNE PASSION QUI TRAVERSE LES ANNÉES

Christophe dessine depuis toujours. « On m'a dit que je dessinais avant même de savoir écrire », raconte-t-il en souriant. Dès petit, il croque des personnages et crée des univers, influencé par la "ligne claire" belge des bandes dessinées de Spirou. Au début, il tâtonne et cherche surtout à savoir dessiner. Il se concentre sur des planches de BD. « J'étais très inspiré par Fluide Glacial, je créais des histoires en 5 ou 6 cases, un début, une fin, une chute. » Avec le temps, Christophe s'éloigne de ce format, cherchant moins à raconter des histoires qu'à peindre des ambiances colorées et pleines de vie, à son image. « Je ne suis pas quelqu'un de triste, alors mes dessins sont joyeux et lumineux. J'ai abandonné les cases pour laisser l'illustration s'exprimer sur toute la feuille. » Sa pochette et sa trousse à dessins jamais très éloignées, Christophe dessine tous les jours, parfois pour lui-même, parfois pour ses proches ou des commandes spéciales comme des cartes personnalisées. « Le dessin, ça m'aide à me concentrer, à organiser mes idées, même si ce que je dessine peut sembler assez libre et spontané. Le dessin me structure. »

UN ANIMATEUR PASSIONNÉ ET ENGAGÉ

Le parcours de Christophe en animation est indissociable de son amour pour le dessin. Après un CAP BEP Électrotechnique « parce que je dessinais tout le temps en cours, on m'a envoyé en filière technique ; finalement, j'ai essayé l'animation et ça m'a sauvé la vie parce que ça m'a permis de faire ce que j'aime, de donner un sens à ma créativité, de lier mon amour du dessin avec d'autres formes d'art comme le théâtre ou la musique ». L'occasion de passer des matinées entières à dessiner avec les enfants, partageant avec eux sa passion pour la création et la découverte de nouveaux univers. Une façon aussi de créer un dialogue. Pour Christophe, le dessin n'est pas qu'un simple coloriage, c'est tout un monde où l'on peut exprimer des émotions et partager des moments précieux. Le dessin occupe une place centrale. « En réunion, je dessine, ça m'aide à me concentrer et à mieux retenir les informations. Ça déstabilise un peu au début, mais maintenant tout le monde est habitué. »



© Ludovic Séverac

UN RÊVE EN LIGNE DE MIRE

Au-delà de sa pratique quotidienne, Christophe nourrit un rêve : publier un jour ses illustrations. Il a déjà travaillé pour des projets avec des auteurs, contribué à des almanachs, mais l'édition d'un ouvrage entier reste une ambition qu'il caresse depuis longtemps. « J'aimerais partager mon travail avec un plus grand public, qu'il soit imprimé au moins une fois, pour laisser une trace. »

Le dessin, pour Christophe, n'est pas seulement une passion ou une occupation, c'est une manière de penser, de mieux comprendre le monde qui l'entoure, et d'offrir aux autres un peu de son univers. À la fois animateur et artiste, il trouve dans le dessin une force et un équilibre qui nourrissent son quotidien aussi bien professionnel que personnel. Comme il le dit lui-même, « pour certains, il y a les pauses clopes, moi, j'ai les pauses dessin ». Une passion qu'il met au service des autres, que ce soit à travers son rôle d'animateur ou au détour d'un dessin coloré partagé en toute simplicité.



En harmonie avec les saisons et pour notre plus grand bonheur gustatif, nos collègues de l'Écolothèque partagent avec nous une recette réconfortante aux parfums d'agrumes qui réglera petits et grands.

Moelleux aux amandes et sa marmelade de clémentines

Ingrédients :

Pour la marmelade :

- 2 clémentines
- 50 g de beurre
- 50 g de sucre
- 20 cl de lait de coco

Pour le moelleux aux amandes :

- 2 œufs
- 100 g sucre
- 100 g poudre d'amandes
- 100 g d'éclats d'amandes
- 50 g beurre
- 50 g farine
- ½ paquet de levure
- 1 pincée de sel

Recette :

- Éplucher et séparer les quartiers de clémentines puis les mettre dans une casserole avec le beurre, le sucre et le lait de coco.
- Laisser compoter sur feu doux pendant 10 min et laisser refroidir.
- Prendre les œufs et séparer les blancs des jaunes.
- Monter les blancs en neige avec une pincée de sel en incorporant le sucre petit à petit.
- Dans un saladier, battre les jaunes d'œufs.
- Ajouter la poudre d'amandes, la farine, la levure et le beurre fondu, puis incorporer les blancs en neige délicatement.
- Verser le mélange dans un moule beurré et parsemer d'éclats d'amandes.
- Cuire au four à 200 °C pendant 10 min.
- Laisser reposer et servir le moelleux avec sa marmelade.

Pour un effet encore plus cocooning, cette recette peut s'accompagner d'une tasse de lait chaud parfumé à la cannelle.



© Sophie Galliez - Écolothèque

CASSC

« Merci pour votre confiance renouvelée lors de l'assemblée générale 2024 ! Cela nous motive à continuer d'améliorer nos prestations pour vous et vos familles.

Pour ces fêtes de fin d'année, nous innovons avec la carte-cadeau UpCadhoc, offrant un plus large choix d'enseignes, dont certaines éco-responsables, ainsi que des séances de cinéma au Gaumont avec goûter et atelier maquillage, en présence du père Noël.

En 2024, vous avez été un grand nombre à profiter de multiples activités, y compris le dimanche : matinées bien-être, pétanque, randonnées, ou encore de séjours mémorables au Laouzas, en Espagne, à Marrakech, en Thaïlande ou aux Cinq Terres. Pour les amoureux de la montagne, il est encore temps de réserver votre week-end au chalet Ma Néou pour un week-end bien mérité, du vendredi 10 au dimanche 12 janvier 2025.

2024, c'était aussi la possibilité de vous laisser le choix de commander vos chèques vacances sous forme papier ou numérique.

En 2025, nous aurons à cœur de poursuivre nos prestations et nos actions sociales : aide sociale, remboursements, opération librairie, cartes cultures mais aussi billetterie Vegace à des tarifs toujours plus avantageux !

D'ici là, retrouvez nos actus sur le site du CASSC, notre e-news ou le groupe Facebook #CASSC3M. Pensez aussi à nos activités « bien-être » !

En vous souhaitant de très belles fêtes de fin d'année ! »

Fabrice Pagès, président du CASSC

> En pratique :

- Local ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30. Permanence le mardi après-midi à Garosud et le jeudi après-midi à l'hôtel de ville, au 4^e étage.
- Permanence téléphonique : 04 67 13 60 28 ou 04 67 13 64 52

> Suivez nos actualités en vous connectant sur le site : lecassc.fr

> Pour participer et poser vos questions par mail : cassc@montpellier.fr

> Pour rejoindre le groupe Facebook du CASSC : #CASSC3M

COSC

« Après une année active avec de belles aventures comme les séjours, les activités et une belle journée de Noël pour les enfants au parc d'exposition, nous voilà repartis !

Place désormais à 2025 et à de nouvelles escapades ! Dès le mois de mars, le COSC vous propose un week-end au ski, en prévision d'une journée Perthus et d'autres aventures qui suivront.

Côté activités hebdomadaires, depuis septembre, les cours de zumba ont lieu le lundi (12h15 - 13h), et depuis janvier, tous les lundis de 13h à 13h45, le renforcement musculaire a rejoint le programme, tandis que les adeptes de détente continuent de profiter du yoga, proposé chaque jeudi de 12h15 à 13h. Pour vos envies d'évasion, n'oubliez pas le chalet du Laouzas, destination phare pour vos week-ends et séjours en famille. De nouveaux partenariats pourraient aussi enrichir prochainement cette proposition !

Pour ne rien manquer, consultez nos offres et surtout n'hésitez pas à nous contacter pour toute information. »

Amparo Deboissy, présidente du COSC

> En pratique :

- Local ouvert du mardi au vendredi, de 8h30 à 16h30.
- Permanence téléphonique : 04 67 34 73 17 ou 06 60 58 43 44

> Mail à : contactcosc@montpellier.fr

> Plus d'infos sur : coscmontpellier.fr

RENDEZ-VOUS DE LA COM' INTERNE

NOUVELLE PROGRAMMATION DE DÉCEMBRE 2024 ET JANVIER 2025 !

Gratuits et réservés aux agents, avec l'accompagnant de leur choix, les Rendez-vous de la Com' interne sont des temps inédits organisés en petits groupes autour d'une exposition, d'un site ou d'une réalisation. Autant d'occasions de (re)découvrir les offres culturelles ou patrimoniales du moment proposées par nos collectivités, mais aussi de se rencontrer entre collègues et d'échanger ensemble. N'hésitez plus : parenthèses enchantées garanties !



© Christophe Ruiz

Hôtel de Varennes et Arc de triomphe

Visites guidées

Mardi 14 janvier, de 12h30 à 13h30

Mardi 28 janvier, de 12h30 à 13h30



© Christophe Ruiz

Hôtel d'Aurès et mikvé médiéval

Visites guidées

Mardi 7 janvier,
de 12h30 à 13h30

Mardi 21 janvier,
de 12h30 à 13h30



© DR

Musée Fabre

Visite guidée des accrochages au fil des collections de Pierre Buraglio et Dominique de Beir

Jeudi 12 décembre, de 12h30 à 13h30



© Cécile Manson

Zoo de Montpellier

Visite guidée du zoo et de ses coulisses

Samedi 14 décembre, de 14h à 16h

RETOUR SUR...

En septembre dernier, 25 agents de nos collectivités ont participé au Rendez-vous de la Com'interne dédié à Jean Hugo et son « regard magique » au musée Fabre. Une visite inédite organisée par l'équipe de la Communication interne en collaboration avec le pôle Culture et patrimoine à retrouver en vidéo !



Infos pratiques

Inscrivez-vous en ligne sur votre intranet : rubrique
Ma vie d'agent > Les rendez-vous de la Com' interne

Entrée libre et gratuite

Visite ouverte à un accompagnant

Contact Service Communication interne :

communication.interne@montpellier.fr

Tél. 04 48 18 30 27



Vous vous protégez de la pluie,
pourtant elle ne tombe pas tous les jours...



...N'attendez pas
un coup dur pour souscrire
votre prévoyance

Comment adhérer **facilement ?**

Votre employeur
prend en charge
par mois* **50 à 60%**

*Votre employeur est en mesure de vous communiquer le montant de sa participation financière au coût de vos garanties.



FLASHEZ-MOI

Et renseignez
votre code collectivité

Code Agents de la Mairie **UB6GATR8B6**

Code Agents du CCAS **24NP5GUXP6**

Code Agents de la Métropole **P8U6BAF8D6**

